

Collection Droits Européens

L'Union
européenne



et

mériques

Sous la direction de
Loïc Grard

EDITIONS A. PEDONE
13, rue Soufflot - 75005 Paris

AVANT-PROPOS

LOÏC GRARD

Professeur de droit public

*Directeur du Centre de Recherche et de Documentation Européennes et Internationales
de l'Université de Bordeaux*

Après « L'Europe face au monde » (Pedone 2013), après « Les Intégrations régionales – l'Union européenne et après » (Pedone 2015), c'est « L'Union Européenne et les Amériques » qui a occupé les universités d'été « 2013 » portées par les Centre de Recherche et de Documentation européennes et internationales de l'Université de Bordeaux et le Centre de Documentation et de Recherches de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour (Bayonne), profitant de la collaboration nouvelle nouée avec le cercle « Europe » de la faculté de droit de l'Université Laval à Québec dans le cadre du protocole LaBoETIE (Laval Bordeaux Etudes Transnationales Internationales et Européennes).

L'esprit dans lequel le travail a été accompli reste fidèle à ce qu'il a toujours été : pluridisciplinarité, ouverture internationale, mariage du droit européen au droit international, participation de la jeune doctrine, approches de droit économique, approches de droit non économique, nouveaux regards sur des sujets déjà explorés (l'accord de commerce transatlantique dit « TTIP », relations « OMC » des Etats-Unis et de l'Union européenne, concurrence Euro/Dollar, protection des données personnelles, etc.), mise en évidence de sujets inédits (mariage homosexuel en Europe et en Amérique, commerce des armes, statut européen de l'île de Saint-Martin, etc.). L'ensemble repose à l'arrivée sur treize chapitres qui explorent en deux parties, d'une part les relations économiques et commerciales (avec un chapitre Amérique du nord et un chapitre Caraïbes) et d'autre part le partage ou le « non partage » des valeurs démocratiques.

Outre l'opportunité représentée par la collaboration avec l'université Laval pour un tel projet, c'est aussi l'actualité qui a guidé son choix, avec bien évidemment les négociations relatives au commerce transatlantique du fait des accords toujours en négociation « Union européenne/Canada » et « Union européenne/Etats-Unis », sans oublier l'Accord de Partenariat Economique – APE) « Cariforum/Union Européenne » signé le 15 octobre 2008 ou ceux correspondant à des ambitions plus anciennes avec l'Amérique Latine.

L'Accord économique et commercial global (AECG ou en anglais CETA) avec le Canada est apparu au cours des débats de loin l'initiative commerciale la plus ambitieuse du point de vue outre-Atlantique, car plus vaste et plus approfondie que l'Accord de libre-échange « nord-américain ». L'AECG ouvre de nouveaux marchés pour les exportateurs canadiens dans l'ensemble de l'UE sans être de nature à offrir aux européens le marché canadien... Mais outre la

vision de « l'autre », les travaux accomplis ont aussi montré que cet accord donne l'occasion de comparer les processus canadiens et européen d'exercice des compétences internationales : le mécanisme de déclenchement des compétences externes implicites des provinces ne sont pas loin de s'apparenter à ceux des compétences externes de l'Union européenne. A cet égard la mise en évidence de la « doctrine Gérin-Lajoie du prolongement international des compétences internes du Québec » arrêtées en 1967, soit quatre ans avant la très célèbre jurisprudence « AETR », qui consacre la théorie des compétences internationales implicites de la Communauté européenne, montre à quel point le comparatisme juridique se révèle fécond. Ce regard croisé ne fait qu'illustrer un modèle européen de « fédéralisme inversé », tout à fait intéressant et qui pourrait bien d'ailleurs mettre en échec le projet. S'il passe en effet l'étape du Parlement Européen, l'accord « CETA » devra encore être ratifié par les 28 Parlements nationaux de l'Union européenne, ce qui annonce des débats nourris dans les pays les plus mobilisés contre le traité, France et Allemagne en tête.

Les mêmes incertitudes, les mêmes périls planent sur le Partenariat transatlantique de commerce et d'investissement (TTIP) avec les Etats-Unis, à propos duquel il a été dit et redit combien était risqué de maintenir un mécanisme de règlement des différends privé en matière d'investissement au vue de la position que la Cour de Justice de l'Union européenne pourrait prendre à ce sujet. Ces différentes thématiques agissent tout au long de l'ouvrage avec un effet miroir sur les évolutions du droit de l'Union européenne, comme le démontre d'ailleurs le chapitre relatif à la protection des données personnelles faisant apparaître des conceptions différentes de la protection des droits fondamentaux de la personne, confirmé en cela par le chapitre relatif au mariage des personnes de même sexe ; situation qui pose des problèmes équivalents de droit international privé interne aux Etats-Unis ou interne à l'Union européenne dont la solution se positionne dans la sauvegarde des droits fondamentaux de la personne.

C'est en effet ici que se situe un des résultats inattendus des travaux que réunit le présent ouvrage, le fédéralisme nord-américain, lorsqu'il se confronte à l'Union européenne fait découvrir que, si cette dernière n'est politiquement pas fédérale, elle l'est économiquement et bien plus que les Etats-Unis ou le Canada. C'est par ailleurs sans surprise que l'angle de la sécurité et de la défense n'a fait que confirmer le *leadership* de l'un sur l'autre... En somme, l'ouvrage fait un point à dominante juridique des relations transatlantiques qui finit par faire apparaître des conclusions sur l'état du fédéralisme d'un côté et l'état de l'intégration de l'autre...

TABLE DES MATIERES

Liste des auteurs	3
Avant-propos	
Loïc Gard	5

TITRE 1

LES ÉCHANGES ÉCONOMIQUES ET COMMERCIAUX

CHAPITRE 1. L'UNION EUROPÉENNE ET LES ETATS-UNIS

Le dialogue transatlantique : un renouveau ?	
Vincent Correia	11
L'Union européenne et les Etats-Unis d'Amérique dans l'organisation mondiale du commerce (OMC) : duel ou duo ?	
Olivier Blin	35
L'euro, concurrent du dollar	
Pascal Kauffmann	51
Le traité sur le commerce des armes : vers une harmonisation transatlantique du droit des exportations d'armement ?	
Anne Millet-Devalle	67

CHAPITRE 2. L'UNION EUROPÉENNE DANS L'ESPACE CARAÏBES

Les financements européens dans la stratégie « Europe 2020 »	
Florence Aubry-Caillaud.....	91
Etude de la jurisprudence européenne sur l'Outre-Mer	
Lebon Lydia	99
Rester ou ne pas rester dans l'Union européenne sur le continent américain : la collectivité Outre-Mer de Saint-Martin	
Loïc Gard	111

TABLE DES MATIÈRES

TITRE 2
LES VALEURS DÉMOCRATIQUES

CHAPITRE 1. LA SÉCURITÉ

SWIFT et la coopération antiterroriste Olivier Delas	129
De l'accord PNR a PRISM, bilan et perspectives sur les malentendus transatlantiques lutte anti-terroriste <i>versus</i> protection des données personnelles Sylvie Peyrou	151
Cyberdéfense ou cybersécurité ? Anne Cammilleri.....	165

CHAPITRE 2. DROIT HUMANITAIRE
ET PROTECTION DES DROITS FONDAMENTAUX

Les mirages de l'action humanitaire de l'Union Européenne et des Etats-Unis en Haiti Mulry Mondelice.....	181
La coordination des ordres juridiques par les droits fondamentaux et le droit international privé : le mariage homosexuel en Europe et en Amérique Gaëtan Escudey et Antoine Mars.....	225
La clause démocratique et les droits de l'homme dans la relation de l'Union Européenne et l'Amérique Carolina Mora Burbano	243

L'

Union européenne et les Etats-Unis - L'Union européenne dans l'espace Caraïbes - La sécurité internationale – Le droit humanitaire et la protection des droits fondamentaux ; quatre portes d'entrée pour un même thème : « L'Union Européenne et les Amériques ». Treize contributions sont ici réunies, pour offrir au sujet le regard de nombreux jeunes auteurs, de l'équipe du Centre de Recherches et de Documentations européennes et Internationales de l'Université de Bordeaux, d'économistes de juristes et de politistes, qui ont été réunis à cet effet, en universités d'été à Bordeaux et Bayonne en septembre 2013.

Outre quelques grands thèmes liés à l'actualité (partenariat transatlantique de commerce et d'investissement dans le cadre du TTIP ou transfert des données personnelles) sont examinés des problématiques plus pointues (comparaison des approches du mariage homosexuel en Europe et en Amérique du Nord ou commerce des armes). Cela parce que la vocation de l'ouvrage est double : ouvrir le lecteur à quelques sujets inédits, revenir sur des sujets déjà longuement débattus pour les mettre en perspective.

L'ensemble s'inscrit délibérément dans une certaine actualité. L'exercice ici réalisé invite par ailleurs à tirer bénéfice de la comparaison des modèles juridiques des espaces européens et américains, notamment quant à la question fédérale qui affleure dans la plupart des contributions. Et c'est ici, que ce recueil d'actes rejoint ses prédécesseurs, dans cette même collection : « L'Europe face au monde » - « Les Intégrations régionales ».

Loïc Grad

Professeur de droit public
Université de Bordeaux



ISBN 978-2-233-00809-1



32 €